

Offre d'emploi Médecin pédopsychiatre

CDI – 0,40 ETP

CMPP Bossuet, 65 rue de Sèze, LYON

Poste à pourvoir dès que possible

L'association Les PEP 69/ML

Depuis 1924, Les Pupilles de l'Enseignement Public du Rhône et de la Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) participent à la construction d'une société plus inclusive, plus éclairée et plus solidaire à la fois.

L'association intervient sur le territoire du nouveau Rhône, de la Métropole de Lyon, et du département de l'Ain, à travers 16 arrêtés d'autorisation de structures sociales (protection de l'enfance) et médico-sociales concernant 25 unités fonctionnelles ; complétés par un établissement d'accueil du jeune enfant, une communauté 360, un centre de formation, une participation à un GCSMS et des activités complémentaires (mentorat, mobilités internationales). Cela représente une capacité de 956 places autorisées et financées d'accueil en internat, semi-internat et en ambulatoire pour une file active de plus de 2 000 personnes accompagnées pour l'ensemble des ESMS. 430 salariés pour 340 ETP et 27 millions d'euros de budget.

Le positionnement du poste / Présentation de la structure de rattachement

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique Bossuet, d'orientation psychodynamique, ouvert aux autres approches, dans une visée intégrative (systémique, cognitive ...), est un centre de consultation ambulatoire pluridisciplinaire (pédopsychiatres, psychologues, neuropsychologues, psychomotriciennes, orthophonistes, éducatrice spécialisée, assistante sociale).

Le CMPP Bossuet a une mission de prévention, de dépistage et de diagnostic (démarche diagnostique spécifique pour les TND avec la possibilité de réaliser des ADOS, ADI-R). Le CMPP est un lieu de soins, de soutien et d'accompagnement des familles, de coordination. Les professionnels reçoivent des enfants, adolescents, jeunes adultes, âgés de 0 à 20 ans, présentant tous types de difficultés : psycho-affectives, psychiques, troubles du neurodéveloppement....

Vous exercez votre spécialité médicale, sous la responsabilité de la direction du CMPP, constituée de la directrice de dispositif et du médecin directeur, en pratiquant des entretiens cliniques auprès des enfants, des adolescents et de leurs parents, en tant que référent et sur sollicitation des psychologues consultants (pour avis diagnostic, instauration d'un traitement médicamenteux, réalisation d'un CERFA, évaluation de la nécessité d'une hospitalisation...).

Dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire en ambulatoire, il s'agit de rencontrer les enfants, adolescents et leurs parents lors des admissions, de conduire des suivis, d'animer des temps d'échange avec les professionnels impliqués auprès d'un enfant/adolescent, et des groupes thérapeutiques.

Vous travaillez avec une équipe dynamique, créative, proposant différents types de prises en charge individuelles et groupales : psychodrame, psychopédagogie, habiletés sociales et autres projets en cours.

Les missions

- Vous assurerez la mission de référent. Le référent réalise l'entretien d'admission pour les enfants-adolescents-jeunes adultes demandeurs d'une prise en charge au CMPP, entretien au cours duquel il se présente comme le consultant référent et s'assure de la signature du DIPEC. Le référent repère les besoins, élabore la demande, peut poser un diagnostic, ces éléments s'intègrent par la suite au Projet

Individualisé d'Accompagnement, que le référent co-construit avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant-adolescent-jeune adulte (formalisation en équipe au cours d'une synthèse).

Le référent coordonne l'ensemble du parcours de l'enfant-adolescent-jeune adulte au sein du CMPP. Ce parcours concerne le travail pluridisciplinaire (soins, éducatif...), ainsi que les liens avec les partenaires extérieurs (école, professionnels libéraux, secteur sanitaire, social, judiciaire et médico-social...). Le référent reçoit régulièrement la famille pour faire le point (au moins deux fois par an). Il centralise les étapes administratives et cliniques du parcours de l'enfant-adolescent-jeune adulte.

La mission de référent est assurée au CMPP par les médecins pédopsychiatres et les psychologues consultants. Les enfants de moins de 4 ans, ainsi qu'un certain nombre d'indications discutées en commission d'admission, relèvent spécifiquement de consultations auprès des médecins pédopsychiatres.

- Vous rencontrez les enfants-adolescents (dont vous n'êtes pas référent), sur demande des psychologues consultants pour : évaluation médicale (crise suicidaire, décompensation psychique), avis diagnostic, instauration d'un traitement médicamenteux, réalisation d'un CERFA, courrier médical
- Vous réalisez des suivis en psychothérapie individuelle, des suivis dans le cadre de la référence, vous participez à des prises en charge groupale, à des consultations conjointes, ou familiales.
- Vous favorisez la mise en œuvre de dispositifs de soins innovants selon les besoins des enfants-adolescents accompagnés (groupes thérapeutiques, prévention ...)
- Vous êtes garant de la tenue des dossiers médicaux des enfants dont vous avez la référence, et pour lesquels votre avis médical a été sollicité par l'équipe (dossier informatisé). Vous veillez à ce que soit préservé, en toute circonstance, le secret médical.
- Vous offrez à l'équipe pluri professionnelle l'éclairage des connaissances liées à votre domaine de compétence, vous amenez à l'équipe un appui technique sur le plan médical.
- Vous assurez la mise en relation et le travail en réseau avec les partenaires extérieurs (participation aux équipes éducatives, contacts téléphoniques avec les professionnels libéraux accompagnants les enfants dont vous avez la référence, lien avec les services hospitaliers pour toute orientation, etc.).
- Vous participerez aux réunions cliniques, institutionnelles, à la supervision d'équipe et vous prenez une part active dans la dynamique institutionnelle (participation aux groupes de travail, commissions ...)

La mission nécessite d'être disponible le jeudi matin afin d'être présent aux temps institutionnels et aux réunions cliniques d'équipe.

Le profil

Diplômes :

Médecin pédopsychiatre (Doctorat médecine spécialité psychiatrie et Diplôme d'étude complémentaire spécialisé en pédopsychiatrie).

Ou

Médecin pédiatre ou généraliste ayant obtenu un diplôme universitaire en psychiatrie de l'enfant et avec une expérience clinique en psychiatrie de l'enfant.

Compétences attendues

-Capacité à animer des réunions

-Esprit d'analyse

-Organisation et rigueur

-Capacité à travailler en équipe

*-Connaissances et prise en compte des apports
des neurosciences sur le développement de l'enfant*

-Autonomie

-Qualité d'écoute

Rémunération et avantages

Rémunération selon reprise d'ancienneté selon les règles applicables sur la CCN66. Le salaire pour un médecin débutant est de 2136 euros brut pour un temps de travail de 40%.

Contrat à durée indéterminée à 0.4 ETP

Mutuelle MGEN

Tickets Restaurant

Actions sociales et culturelles CSE

Poste à pourvoir dès que possible



Envoi des candidatures (CV et lettre de motivation) :
Carole MALET – c.malet@lespep69.org